
Des agri-parcs à Alger, un nouveau dialogue urbain-rural ?

Ania Sekat*¹ and Nadia Djelal†²

¹Etudiante en magister à l'EPAU Alger, Laboratoire: VUDD – Algérie

²Professeur à l'EPAU Alger, Laboratoire: VUDD – Algérie

Résumé

En 2014 les habitants des villes dépassent pour la première fois le nombre d'habitants des campagnes. La croissance démographique de la ville se traduit par une forte expansion spatiale, et une consommation irrationnelle de sa périphérie, repoussant sans cesse les limites de l'urbain. Les relations ville-campagne s'en retrouvent bouleversées, la ville envahit l'espace rural, et ce dernier se retrouve fragmenté et parfois enclavé à l'intérieur de l'urbain. Cette consommation effrénée fragilise le foncier agricole, la source principale de produits alimentaires des villes, provoquant un risque d'insécurité alimentaire. Ce contexte nouveau auquel est confrontée la ville contemporaine oblige une nouvelle appréhension de la relation entre la ville et sa périphérie, mais aussi entre la ville et son environnement global, à travers l'émergence de plusieurs concepts innovants. Parmi eux, le concept d'agri-parc, de par sa multifonctionnalité, combine à la fois activités rurales et activités urbaines tout en préservant les espaces naturels et les terres agricoles périurbaines. Plusieurs villes ont déjà appliqué ce concept telles que Barcelone et Montpellier, en l'intégrant dans une ceinture verte périphérique pour contrôler l'étalement urbain.

L'agglomération d'Alger ne fait pas exception face à l'expansion urbaine, elle a subi tout au long de son histoire de fortes vagues d'exode rural combinées à une croissance démographique continue. Malgré les potentialités géographiques et agricoles de la capitale, son étalement urbain empiète sur les plaines de la Mitidja et ses terres agricoles, sa principale source alimentaire. Afin de protéger ce potentiel agricole et naturel, le PDAU[1] d'Alger 2011 projette un Plan Vert composé principalement de 23 agri-parcs, reliés entre eux par des corridors écologiques. Deux projets pilotes sont projetés, dans les deux communes de Chéraga et Khraïcia. Ces agri-parcs vont jouer le rôle de ceinture verte, pour tenter de maîtriser l'étalement urbain algérois, et par conséquent, protéger ces terres agricoles.

Mais au-delà du concept théorique, plusieurs questions s'imposent, le concept d'agri-parcs est-il efficace dans la protection des terres agricoles face à l'étalement urbain? Ce choix est-il pertinent dans le cas d'Alger? Quels sont les faisabilités que les agri-parcs pourraient rencontrer dans leur réalisation dans le contexte algérois? Afin de répondre à ces questionnements, notre intervention se divisera en deux points. Le premier concernera le concept d'agri-parc, contexte, émergence, et application. Il visera à vérifier l'efficacité des agri-parcs (déjà réalisés), dans la protection des terres agricoles périphériques. Le deuxième point concernera les agri-parcs d'Alger, à travers une analyse du contexte algérois et des agri-parcs proposés par son PDAU, afin de vérifier leur faisabilité.

*Intervenant

†Auteur correspondant: nadiadjelal@gmail.com

Il s'agit de démontrer l'intérêt du concept d'agri-parc et de son rôle dans la protection de l'activité agricole, mais aussi sa contribution à réconcilier activités rurales et urbaines tout en préservant la biodiversité dans les agglomérations l'ayant déjà appliqué. Mais cette efficacité dépend de la bonne gestion du projet et d'une démarche participative. Les agri-parcs d'Alger peuvent constituer une solution pour protéger les terres agricoles dont dispose encore la capitale, mais une actualisation du cadre juridique et une meilleure communication entre les différents acteurs sont nécessaires pour leur faisabilité.

Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

Bibliographie:

N.Blanc, P.Clergeau, (2013), *Trames vertes urbaines , De la recherche scientifique au projet urbain*. Le moniteur, p. 191-200.

N.Blanc (2012)., Villes et campagnes : rapports de production et d'exploitation. *Territoires 2040, n°05* DATAR.

M.Chadli, M.Ziane D.Djellali., (2012). Alger : hypertrophie et exclusion territoriale , *Les Cahiers du CÉRIUM. Vol 1, n°01*, 83p

Montpellier Agglomération., (2011). Le guide des agriparcs, AGENDA 21 de l'agglomération de Montpellier

PARQUExPO et la Wilaya d'Alger., (2009), *Révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Wilaya d'Alger, Stratégie et plans de prévention contre les risques naturels et technologiques*, Livrable 13 .

PARQUExPO., (2011), *Révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Wilaya d'Alger Livrable 02, Les Agriparcs Urbains*.

S.Servain., (2013). *Réconcilier nature, agriculture et ville*, mémoire de fin d'études, l'école nationale supérieure de la nature et du paysage, Blois, France 34-35p (en ligne) disponible sur: https://issuu.com/memoirefondettes/docs/r_concilier_nature_agriculture_et_ville

N.Semmoud., (2015). Les marges urbaines : un analyseur privilégié de l'urbanisme d'Alger ?. *Les Cahiers d'EMAM*, , Politiques urbaines et inégalités en Méditerranée. (en ligne) disponible sur: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01254640/document>

M.Vanier., (2012). " Dans l'épaisseur du périurbain ", *Espaces et sociétés*, (n° 148-149), p. 211-218.
(en ligne) disponible sur: <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2012-1-page-211.htm>
DOI : 10.3917/esp.148.0211

Mots-Clés: Relation ville, campagne, étalement urbain, Agri, parc, biodiversité urbaine, agriculture urbaine.